

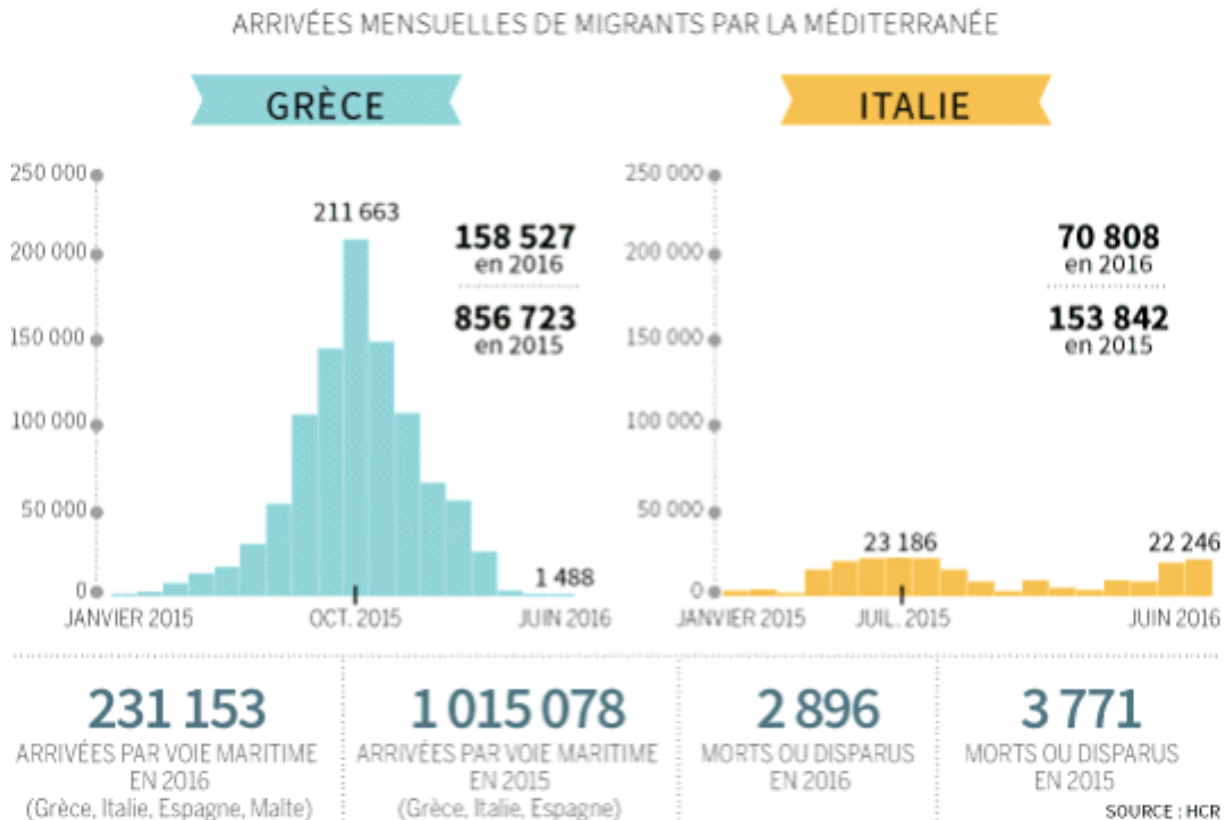


Le Sénateur, **Jacques LEGENDRE**, interviendra sur

## *L'Europe face aux mouvements migratoires*

« L'Union européenne a fait face en 2015 et 2016 à un afflux massif de migrants irréguliers sur son territoire. Pour l'essentiel, il s'agissait d'un flux de réfugiés lié à la crise en Syrie, auquel sont venus s'agréger des personnes fuyant d'autres conflits, mais aussi des migrants économiques.

Ce flux massif, exceptionnel par son rythme et par le nombre de personnes concernées, s'est significativement réduit depuis la fermeture de la route terrestre des Balkans et l'entrée en vigueur de l'accord passé le 18 mars 2016 entre l'UE et la Turquie. Ainsi, les arrivées quotidiennes sur les îles grecques, qui s'élevaient à plus de 2 000 l'hiver dernier, ne dépassent plus une cinquantaine actuellement.



Cet épisode exceptionnel ne doit pas cependant masquer l'existence, depuis de nombreuses années, d'une pression migratoire soutenue aux frontières de l'UE. Celle-ci s'inscrit dans un mouvement global d'intensification des migrations (244 millions de migrants internationaux en 2015 contre 173 millions en 2000), qui concerne toutes

les régions du monde mais ne représente au final qu'une part réduite (3,3 %) de la population mondiale. »

« Les millions de migrants qui sillonnent le monde ne sont ni des statistiques, ni une menace ni même une chance. Ce sont simplement des êtres humains qui se cherchent une place pour vivre, chassés de leur pays par la guerre, la misère... et l'espoir. Il ne faut pas sous-estimer la force qui les porte. Ceux qui pensent l'arrêter en essayant de rendre nos frontières étanches n'en mesurent pas la difficulté. Mais ceux qui croient souhaitable de ne pas chercher à l'encadrer en sous-estiment les conséquences.

Que le sens de ce mouvement aille du Sud vers le Nord, c'est à dire de la pauvreté vers la richesse, ne saurait surprendre. L'Europe avec l'Amérique du Nord constituent leur principale destination. Mais ce mouvement est aussi, et principalement régional, en Asie ou en Afrique, et exprime la capacité d'adaptation des peuples aux réalités climatiques, économiques, militaires qui affectent leurs territoires. Le monde où nous vivons n'a jamais été complètement hérissé de murailles, les Européens le savent bien, des Grandes Découvertes à la colonisation, de la Grande Famine en Irlande au départ massif des Italiens vers les États Unis, des grandes invasions jusqu'à la libre circulation prévue par le traité de Rome, ils ont longtemps été partie prenante de ces flux.

Mais ce mouvement ne peut non plus être considéré comme une fatalité. Il soulève en effet des peurs, entretient des interrogations, suscite des réactions pouvant aller jusqu'à la violence, à la xénophobie et au racisme.

Il exige donc que les politiques publiques s'en emparent, que des stratégies se mettent en place, que des équilibres soient trouvés. C'est tout le défi qui s'adresse à notre Vieux Continent. Il est, on l'a dit, concerné plus que d'autres par des flux migratoires qu'il a du mal à appréhender. La crise des réfugiés syriens en témoigne. Poussé à la générosité par la simple référence à ses valeurs, il peut aussi ployer sous le poids des égoïsmes mais aussi des angoisses légitimes de peuples qui hésitent à partager une « prospérité » vacillante depuis la crise de 2008.

À cela s'ajoute l'insuffisance des coopérations dans des domaines qui restent, comme l'asile, en grande partie de la compétence nationale, ou qui touchent, s'agissant des frontières, à l'assise même de la souveraineté. Mais ces problématiques sont-elles si nouvelles ? La politique n'est-elle pas, par définition, l'art d'accorder, sinon les contraires, du moins les contradictions ? L'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité. »

*(Extraits du rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur les migrants, par MM. Jacques LEGENDRE et Gaëtan GORCE, Sénateurs.)*